

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Mont Ste-Marie Inc.	Numéro de permis 744015	Date d'inspection Le 22 décembre 2023	
Nom de l'établissement Garderie Mont Ste-Marie Inc. préscolaire & après-classe		Numéro de téléphone (506) 735-9199	
Adresse 641 rue St-François Edmundston NB E3V 1H6			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
31(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants.	31(3)	24 nov. 2023	12 déc. 2023
Commentaires : La lacune est maintenant conforme. Reçu conformité par courriel.			

Commentaires généraux

La garderie est maintenant conforme selon les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis du NB. Permis recommandé.

original signé par

Pascale Dumont-Levesque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 22 décembre 2023

Date

original signé par

Sonia Saucier

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 22 décembre 2023

Date